

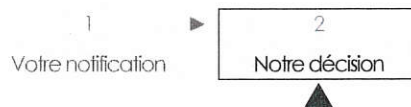
Recommandé

N.V. WINDVISION Belgium

Interleuvenlaan 15D

3001

HEVERLEE



Objet : Votre notification du choix d'un auteur d'études d'incidences agréé pour votre projet relatif à l'implantation d'un parc éolien sur le territoire de la commune de Walcourt entre les villages de Pry, Thy-le-Château, Gourdinne, Laneffe et Chastrès

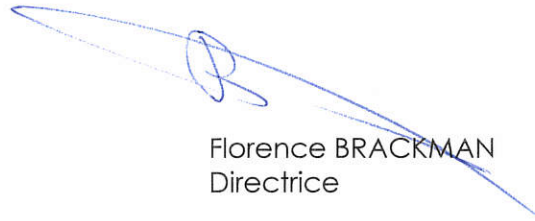
Acceptation

Monsieur,

J'accuse réception de la notification d'un auteur d'études pour la réalisation de l'étude d'incidences sur l'environnement du projet mieux identifié sous rubrique.

Votre choix du bureau **CSD Ingénieurs Conseils** est avalisé vu que ce bureau est agréé jusqu'au **23 décembre 2023** pour la catégorie **4.- « Processus industriels relatifs à l'énergie »**.

Veuillez agréer, Monsieur, mes meilleures salutations.



Florence BRACKMAN
Directrice



CONTACT
DEPARTEMENT DE
L'ENVIRONNEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION DE LA PREVENTION
DES POLLUTIONS
Avenue Prince de Liège, 15
B-5100 JAMBES (NAMUR)
Tél. : +32 (0)81 33 61 06-37
Fax : +32 (0)81 33 61 22

VOTRE GESTIONNAIRE
C. Dermanne
Tél. : 081/33 51 84
camille.dermanne.ext@spw.wallonie.be
dpp.dee.dgarne@spw.wallonie.be

VOTRE DEMANDE
Vos réf. :
Votre contact :
Nos réf. : DPP/AEI/01-2020/001/192.10/fr
Sortie PO 2020: 23

CADRE LEGAL

Article R.72, §3 du Livre Ier du Code de l'Environnement

Pour toute réclamation quant au fonctionnement du SPW, le Médiateur est aussi à votre service :
www.le-mediateur.be.

Service public de Wallonie

Direction de la Prévention des pollutions
Avenue Prince de Liège 15
B-5100 JAMBES



RP

